

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

### HORAIRES DES REPAS :

Les repas sont assurés les jours de classe : pour les maternelles à partir de 12h, pour les primaires 2 services sont assurés de 12h à 12h45 et de 12h45 à 13h30.

### INSCRIPTION :

Pour tous les écoliers, les parents doivent remplir une fiche de renseignement qui doit être rendue au plus tard le jour de la rentrée scolaire. Soyez vigilants sur les N° de téléphone donnés; ne pas oublier de préciser les allergies alimentaires éventuelles avec certificat médical. Tout enfant n'ayant pas de fiche sanitaire ne sera pas admis à la cantine.

Un bordereau d'inscription sera distribué aux enfants chaque mois. Il est à remplir et à remettre obligatoirement lors des permanences prévues avec le paiement. La cantine ne sera plus en mesure de vous rappeler les jours d'inscription de vos enfants.

Les inscriptions pour le jour même devront être annoncées en appelant le 04.68.26.87.51 avant 9h (**Ne pas laisser de message**). Le repas sera facturé 5.50€. Ces inscriptions de dernières minutes devront rester exceptionnelles. Nous vous demandons impérativement de respecter ce délai pour des questions d'organisation en cuisine.

Toute non-inscription récurrente sera systématiquement signalée à la mairie. Le Maire se réserve le droit de convoquer les familles concernées.

**Tout enfant non inscrit restera sous la responsabilité de l'école et ne sera pas admis à la cantine.**

### ABSENCE EXCEPTIONNELLE:

En cas d'absence exceptionnelle de votre enfant, il est impératif de nous fournir un certificat médical dès que possible pour bénéficier d'un avoir. Sans certificat, les repas ne seront pas remboursés.

### TARIF DES REPAS:

4 € pour les enfants  
5,5 € pour les enseignants et personnes âgées.

### MODE DE PAIEMENT :

Les repas doivent être payés à l'inscription lors de la permanence, par chèque à l'ordre du « Restaurant Scolaire de Lavalette » ou en espèce (Contre reçu).

**Il ne sera accepté aucune inscription dans la boîte aux lettres.**

L'association reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires lors des permanences ou par mail : [cantinelavalette@gmail.com](mailto:cantinelavalette@gmail.com)

Signature des parents

Lavalette, le



### LES DIX REGLES D'OR DE MA CANTINE

#### **Je dois :**

- 1 - Respecter mes camarades et les adultes qui s'occupent de moi,
- 2 - Avoir une attitude correcte, être poli(e), dire bonjour, s'il te plaît, merci,
- 3 - Respecter les locaux et le matériel mis à ma disposition,
- 4 - Respecter la nourriture et manger proprement,
- 5 - Chuchoter ou parler doucement, afin de ne pas gêner les autres,
- 6 - Me laver les mains avant et après le repas.

#### **Je ne dois pas :**

- 7 - Crier, courir,
- 8 - Insulter mes camarades et les adultes qui s'occupent de moi,
- 9 - Me déplacer sans autorisation,
- 10 - Gaspiller la nourriture.

#### **Je peux :**

- Demander de l'aide aux adultes qui s'occupent de moi, aider mes camarades,
- Ne pas aimer quelque chose et le dire, mais au moins le goûter !

Je m'engage à respecter ce règlement  
Signature de l'enfant

Lavalette, le